

Courrier du lecteur

- Soyez bref. Il faut faire court (250 mots c'est bon, 150 c'est encore mieux).
- Réagissez à un article, un éditorial ou une lettre lue dans le journal (demeurez actuel et collé aux faits).
- Faites parvenir votre lettre le plus rapidement possible de façon à ce que l'intérêt envers cet enjeu soit maintenu.
- Insistez sur un point, sur votre argument le plus percutant.
- Rédigez votre lettre en termes simples et clairs.
- Spécifiez un enjeu, ne faites pas que parler de la Loi 115 en général, parlez de la façon dont la loi touche votre collectivité.
- Ayez recours à vos propres mots et à des exemples personnels pour établir votre point de vue.
- Si vous ou un membre de votre famille êtes personnellement impliqués dans cet enjeu, mentionnez-le dans votre lettre.
- Soyez spécifique.
- Soyez précis (assurez-vous de l'exactitude des faits que vous citez).
- Vous devez indiquer votre nom, votre adresse et un numéro de téléphone afin que l'équipe du journal soit en mesure de confirmer que la lettre est bien de vous.
- Référez-vous à notre document Points de discussion où vous trouverez des idées et des façons de vous assurer de ne pas déroger de votre message.
- Si vous avez besoin de conseils ou d'aide, prenez contact avec votre conseiller syndical SCFP.